



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficit budgétaire

Question écrite n° 82876

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le rapport sur le budget de l'État en 2014 de la Cour des comptes rendu public le 27 mai 2015. Pour la mission écologie, développement et mobilité durables, les magistrats préconisent d'améliorer le chiffrage de la prévision et de la réalisation des dépenses fiscales en lien avec le ministère chargé des finances. Il lui demande si le Gouvernement compte suivre cette recommandation.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a engagé depuis plusieurs années une démarche visant à améliorer l'évaluation des dépenses fiscales, notamment en vue d'en réduire l'ampleur. Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) y prend sa part. Ainsi, suivant la recommandation de la Cour des comptes émise en ce sens en 2011, le MEDDE a mis en place un indicateur de performance spécifique dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2012, objectif no 4 du programme 174. Toutefois, cet indicateur a été supprimé dans le cadre du PLF 2015 car ne permettant pas, à lui seul, d'apprécier l'ensemble du chiffrage des dépenses fiscales. Aussi, en vue d'élargir le dispositif à toutes les dépenses fiscales concernant les politiques du MEDDE et d'en accroître l'efficacité, un rapprochement a été opéré avec la direction de la législation fiscale du ministère chargé des finances depuis le PLF 2012. Dans ce cadre, les directions « métiers » concernées par les dépenses fiscales, le commissariat général au développement durable (CGDD) et le secrétariat général (SG) du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, œuvrent de concert avec la direction de la législation fiscale pour affiner et fiabiliser les méthodes de chiffrage. Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, notamment au regard des améliorations déjà obtenues, maintiendra donc ses efforts dans l'amélioration du chiffrage de la prévision et de la réalisation des dépenses fiscales, en lien étroit avec le ministère chargé des finances.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82876

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4877

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9661